



Infos Examen de Grades

Dossier d'Inscription

Au plus tard 30 jours avant la date de l'examen (voir calendrier sur notre site)

Toutefois, il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour l'envoyer, afin de faciliter l'organisation des examens.

Passé ce délai, tout dossier reçu sera systématiquement refusé et retourné au candidat.

Le dossier complet doit être envoyé (*envoi simple - pas de recommandé*) à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Karaté des Yvelines - 5 rue de l'Avre - 78340 Les Clayes-sous-Bois

Fiche d'inscription :

À renseigner

Photo d'identité à agraffer en haut à droite

Documents à joindre :

- Historique de vos licences (à éditer sur le site FFKDA par les responsables de votre club)

Passeport sportif

- Photocopie de votre identité avec photo (p.3)
- Photocopie de votre authentification de grade pour les candidats présentant le 2^{ème} Dan et plus (A.P. p.17, N.P. p. 27)
- Photocopie de la page des U.V. déjà obtenues (le cas échéant)
- Photocopie de la (ou des pages) des points de bonification
- Photocopie de la (ou des pages) de participation aux compétitions

Administratif

- Un chèque de 50 € à l'ordre de COMITE DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ DES YVELINES
- Une enveloppe format A5 (16x23 cm) affranchie au tarif lettre à votre adresse pour l'envoi de la convocation

Le jour de l'examen

Vous munir :

- de votre convocation
- de votre passeport sportif
- d'une enveloppe format A4 (21x29,7 cm) affranchie pour 250g, à votre adresse en vue du retour de votre passeport et diplôme.

Légende : A.P. Ancien Passeport antérieur à Septembre 2014

N.P. Nouveau Passeport édition Septembre 2014